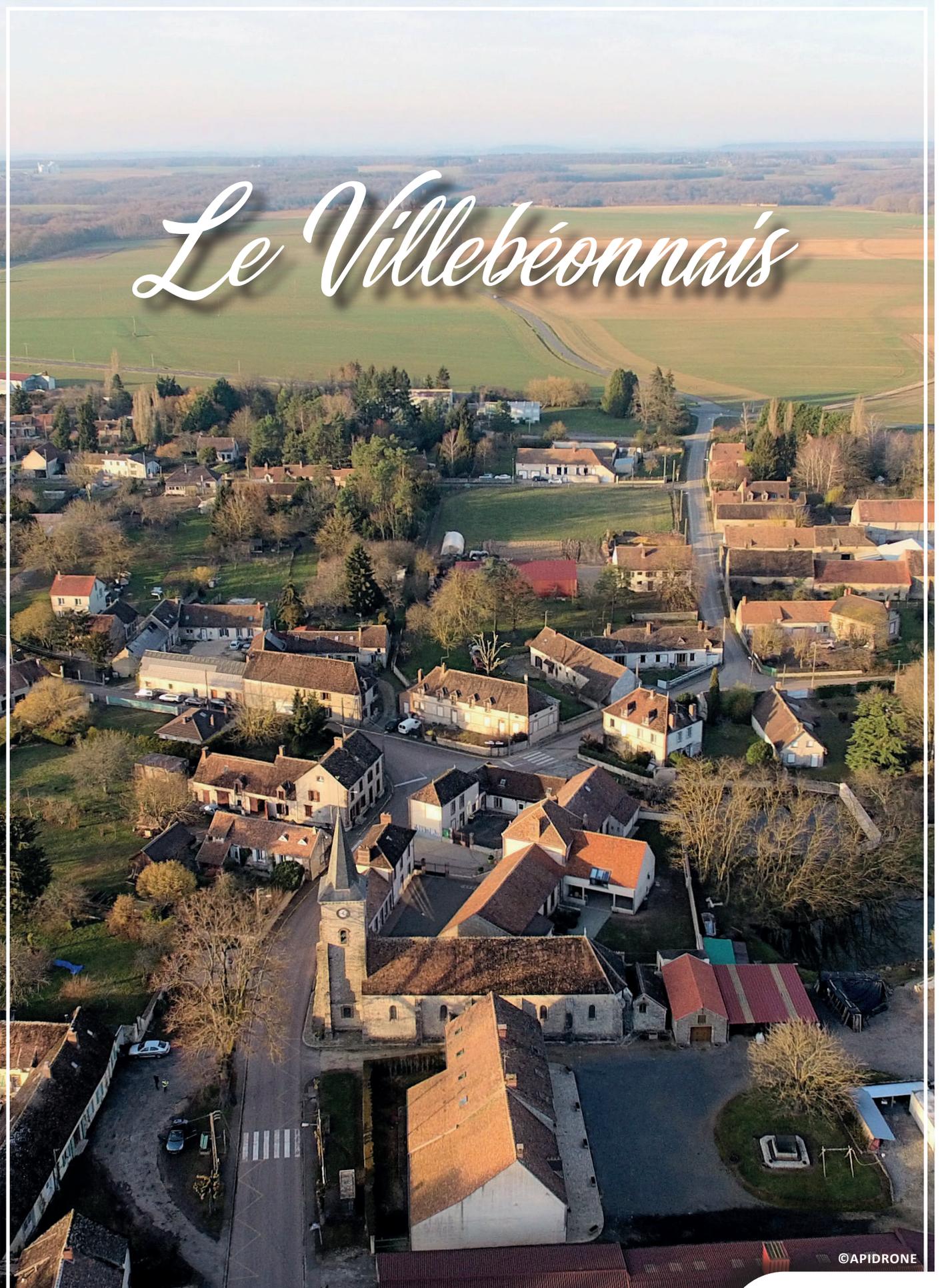


Le Villebéonnais



©APIDRONE

Journal municipal de Villebéon - n°94 - Janvier 2025
Pour consulter le site de la commune : www.villebeon.com



LE MOT DU MAIRE

Chères Villebéonnaises, Chers Villebéonnais,

Le millésime 2024 nous a apporté quelques suées, des jeux olympiques magnifiques avec beaucoup médailles, les muscles vont bien, quant à la tête pensante elle ne va pas bien du tout mais pas du tout. Une élection européenne, une dissolution de l'Assemblée nationale, une élection compliquée sans majorité.

A l'heure où j'écris le gouvernement viens de sauter, la nomination du nouveau 1^{er} ministre est réalisée. Nous sommes dans « attendre et voir » cela me fait penser à une bande dessinée d'Asterix la « la Zizanie ».

Malgré les attermoissements il nous faut avancer, nous allons demander un nouveau contrat rural en fin d'année 2025, il sera orienté sur nos routes. Toutes les prévisions de travaux seront bien sûr liées à l'attribution des subventions de la région et du département.

Je suis toujours serein concernant les finances de la commune. Notre gestion est saine, et bien maîtrisée. Nous n'envisageons pas de hausse d'impôts communal pour 2025 et ce malgré une inflation galopante.

Le remboursement de la TVA sur nos investissements s'effectue tous les 2 ans de ce fait, nous avons contracté une avance de trésorerie de 70 000 € remboursable par anticipation, ce que nous ferons. Une fois le budget 2025 validé, nous vous présenterons un compte rendu de notre mandature. Vous pouvez consulter sur le site de la commune les ratios et les commentaires de la direction des finances publique de 2019 à 2023 sur notre commune

Rendre notre commune agréable à vivre est l'affaire de tous, il nous faut persévérer dans l'environnemental et le bien-être de chacun.

Nos devoirs :

- L'aménagement floral du parking de l'église, finaliser la préservation de notre patrimoine immobilier par des travaux sur les toitures.
- La sécurisation des biens et surtout des personnes. Nous allons étudier avec la gendarmerie la mise en place de caméras à divers endroits de la commune.
- L'abandon programmé en 2030 du réseau France Télécom et le vol des câbles (cuivre) avec des délais très long de remplacement pose soucis pour l'utilisation de la télésurveillance, il faut maintenant passer par la téléphonie mobile (portable avec reconnaissance vocale) ou de prendre un accès à la fibre.

Vos devoirs :

- L'entretien des trottoirs devant chez vous et la tailles vos haies merci par avance.

Je rappelle que faire du feu est interdit par arrêté préfectoral

2025

Le transport à la demande doit rentrer en fonction, une information vous sera transmise une fois connue la date de mise en service.

Le festival de la terre s'invite à Villebéon le 7 septembre de plus amples informations vous parviendrons d'ici là. La dernière fois c'était au siècle dernier en 1998

Un grand merci aux associations qui participent au lien social tellement important dans nos vies, ne soyez plus seul rejoignez-les.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025 à vous et à vos proches.

SOMMAIRE

Vie Municipale	p. 3
Affaires scolaires	p. 5
Vie des associations	p. 8
Actualités de notre village	p. 10
État civil	p. 12

VIE MUNICIPALE

VOIRIES ET TRAVAUX



Poursuite des travaux ENEDIS sur la construction des postes de transformation rue des patouillats et rue de Jouy. Ces travaux durent depuis plusieurs années. Ces travaux ne concernent en rien la commune, ceux-ci sont réalisés dans le cadre d'un renforcement de réseau électrique.



Réfection et reprofilage de la rue des granges par la pose d'un nouvel enrobé à l'entrée du village.



Réfection de la toiture de la salle des fêtes.



Remise en état des routes, le C11, la rue du puit du village, la rue des granges. Un engin ultra moderne capable de reboucher rapidement et efficacement les petits affaissements et trous dans la chaussée. Pendant trois jours, ce véhicule procède au rebouchage par la technique de l'enrobé projeté.



Aménagement du parvis autour du monument aux morts



Création d'un auvent de protection pour l'accès à l'église



Installation d'une boîte à livres à l'arrêt de bus sur le hameau de Vauredennes.

INFORMATIONS DU SIAAEP

Le syndicat avec la SAUR ont engagé une campagne de recherche de fuites impactant la distribution d'eau. Voici deux exemples de branchements responsables de fuites importantes. Le premier est le pied d'une bouche à clé desservant un abonné. Un défaut structurel a engendré une érosion du métal provoquant la fuite.



Le deuxième est un raccord en plomb qui, sous la pression de l'eau, a été littéralement ouvert en deux, cela provoquant une perte d'eau de plusieurs centaines de mètres cubes par jour.

La réforme des redevances Agence de l'eau.

Cette réforme est prévue pour le 1^{er} janvier 2025, elle s'inscrit dans le cadre de la loi de finances pour 2024, avec pour objectif :

- Rééquilibrer les contributions des différents usagers (domestiques, industriels agricoles).
- Renforcer le principe pollueur-payeur.

Objectifs de la réforme :

- Renforcer la durabilité des infrastructures en assurant la maintenance et les rendements.
- Accompagner les territoires face aux défis climatiques notamment sur la gestion de l'eau.
- Assurer l'équité entre les usagers

Synthèse de cette réforme

- Les redevances actuelles sont remplacées par 3 nouvelles redevances incitatives :
- Une redevance sur la consommation d'eau potable
- Deux redevances de performance concernant les réseaux d'eau potable et les systèmes d'assainissement collectif.

Affaire à suivre.

INFORMATIONS DU SIRMOTOM

Le syndicat vient d'élaborer une convention pour le broyage à domicile. Cette convention a pour but de définir les conditions d'accès au domaine privé des usagers pour le broyage de branchage à domicile et les modalités de réalisation de cette prestation.

Vous trouverez toutes les démarches à suivre en vous rendant sur le site internet de la commune :

« *vie municipale – comptes rendus commissions syndicales – Sirmotom – dab-particuliers-2023.pdf* ».



AFFAIRES SCOLAIRES



RENTRÉE 2024

Cette année, l'école accueille 43 élèves répartis sur 3 classes :

M^{me} ROUX Nathalie, 15 en cycle 1 (maternelle)

M^{me} LABEUR Claire, 10 en cycle 2 (CP / CE1/CE2)

M. TABTI Patrick, 18 en cycle 3 (CM1/CM2)



LA CHASSE AUX ŒUFS DES ENFANTS

La 2^e édition de la chasse aux œufs de Pâques, organisée par les délégués des parents d'élèves, a eu lieu samedi 6 avril.



Les enfants de l'école et leurs frères et sœurs se sont réunis l'après-midi, sous un beau soleil, pour dénicher les œufs en plastique cachés au city stade. En échange de leur récolte, des chocolats et friandises, offerts par la Mairie, ont été remis aux enfants scolarisés. Puis, un goûter a été partagé dans une ambiance conviviale. Une nouvelle formule adoptée par tous !

Merci aux enfants pour leur enthousiasme et leur persévérance pour trouver les œufs, parfois trop bien cachés, et aux familles pour les gâteaux et boissons.

À l'année prochaine !

Les délégués des parents d'élèves



LES DÉCORATIONS THÉMATIQUES INSTALLÉES DEVANT L'ÉCOLE AU COURS DE L'ANNÉE POUR PÂQUES, HALLOWEEN ET NOËL



Décorations d'un habitant de la commune (bravo !)

LE CROSS DE L'ÉCOLE

L'école a organisé un cross au stade le vendredi 18 octobre.

Les parents ont été invités.

Nous avons été ravis de retrouver 3 anciens élèves qui sont venus courir. Nous félicitons tous les enfants pour leur performance, chacun a cherché à dépasser ses limites.

Après la remise des médailles sous les applaudissements des spectateurs, un goûter réalisé par les maternelles a été offert aux enfants.

REMISE DES LIVRES AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE PAR LA MUNICIPALITÉ



FÊTES HALLOWEEN ORGANISÉS PAR LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le jeudi 31 octobre, les enfants de l'école, leurs frères et sœurs se sont réunis pour la traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween.

Cette année, exceptionnellement et pour le plus grand bonheur de tous, la pluie ne s'est pas invitée ! Cependant, comme l'année dernière, peu de portes ont été ouvertes mais les Villebéonnais ayant joué le jeu ont été généreux et nous les remercions !

Bravo encore aux enfants et leurs parents pour leurs déguisements spectaculairement terrifiants.

Les délégués des parents d'élèves



ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DE VILLEBÉON

Notre année a été rythmée par plusieurs sorties pédagogiques et culturelles : exposition Biennale des Arts Animaliers de St-Pierre-Lès-Nemours, Jardin-Musée Bourdelle d'Egreville, Musée Pompidou à Paris.

Nous avons participé aussi au Fol inventaire devenant « empreinteurs » de végétaux de Villebéon et enrichissant la base de données initiée par Anne Brochot (artiste de Cour Commune, Voulx).

L'autre temps fort a été une classe de 3 jours à Buthiers, développant le partenariat entre grands et petits avec au programme : accrobranche, escalade, simulateur de glisse, veillée avec activités sur les Jeux Olympiques ou encore Land'Art avec une artiste locale, Sonia Arnstam (les ateliers du Soleil).



2024, année des JO à Paris, les élèves ont participé avec enthousiasme à des manifestations sportives ; rencontre basket pour les CM, multisports pour les maternelles, jeux collectifs pour les CP/CE1/CE2. En juin, ils ont fait une grande randonnée sur le site de l'éléphant à Larchant qui s'est terminée par une activité escalade pour les plus sportifs.



La fête de l'école du samedi 22 juin a été arrosée. Elle a pu être maintenue grâce au prêt de la rotonde de Loisirs et fêtes en dernière minute. Nous les remercions vivement. Les enfants ont présenté leur spectacle sur le thème des JO sous le préau et les spectateurs y assistaient sous le barnum à l'abri. Chacun a pu visiter l'exposition préparée tout au long de l'année par les élèves sur le thème « C'est quoi l'Art ». La représentation fut suivie d'une kermesse, dont les stands étaient tenus par les parents et d'anciens élèves. Puis un apéritif a été offert par l'école avec tirage de la tombola. La manifestation s'est terminée par un repas partagé.



La dernière semaine de classe, les CM ont présenté leur maquette d'un écoquartier aux deux autres classes puis aux parents, résultat d'un travail riche et innovant piloté par leur maîtresse.



FÊTES DE NOËL



Le 14 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de l'école, cela a débuté par une démonstration de la chorale des enfants de l'école avec la participation de représentants de l'Age d'or. Un bon moment de partage avec un public venu en grand nombre applaudir cette belle prestation.



Bien sûr, la personne la plus attendue était le père Noël, à force d'appels des enfants, il a fait son apparition dans la cour de l'école pour la joie de tous. Enfin, une buvette proposait des boissons chaudes ainsi que des gâteaux réalisés par les enfants.

Un grand merci à toute l'équipe pédagogique pour le bon déroulement de cette fête.

A cette occasion, la municipalité a remis à l'école et au Paradis des enfants un fac-similé de chèque représentant la somme récoltée lors de la saison des bars éphémères.



Un grand merci à toutes et tous pour votre participation, et à l'année prochaine.

VIE DES ASSOCIATIONS

ACTIVITÉS DE L'ÂGE D'OR EN 2024



La vie de l'Association « Âge d'Or » peut se résumer de la façon suivante :

- 45 adhérents, âgés de 60 à 98 ans, choisissent de participer deux mercredis par mois, à des activités culturelles, ludiques, gourmandes... et même sportives... et à une semaine de tourisme par an.

- Durant l'année 2024, il leur a été proposé de faire un voyage empreint de nostalgie au Musée de la Vie d'Autrefois, - de suivre l'itinéraire des parfums, du Château de Chamerolles à la roseraie voisine, - de redécouvrir la cité médiévale de Moret sur Loing grâce à un guide passionnant, - d'applaudir le talent d'une comédienne, lors de deux représentations théâtrales dans la salle des fêtes du village, - de suivre deux conférences sur la santé et le bien-être, avec à la clé un déjeuner offert, sans oublier les incontournables : la pêche à la truite, les goûters gourmands, les repas festifs et les après-midis récréatives pour les adeptes de la belote, du scrabble, du triomino, des petits chevaux, etc...



- Le plaisir d'être ensemble, lors de ces moments de rencontre, permet de tisser des liens en fonction des affinités, qui peuvent, spontanément se transformer en réseau d'entraide, en fonction des besoins : ce peut être un simple coup de téléphone, une course à la boulangerie ou la pharmacie, un accompagnement en voiture, une visite au domicile...etc...

- Et c'est tout cela qui, avec beaucoup de bienveillance et dans le respect du « territoire familial », donne tout son sens à l'existence de l'Association.

- Lors du bel hommage rendu à Claude, adhérent depuis plus de 20 ans et doyen de notre village, qui nous a quittés dans sa 99ème année, sa fille a demandé :

« Mais qui sont tous ces gens présents à l'église ? ». Denise, sa mère, lui a répondu :

« C'est la grande famille de l'Âge d'Or ».

R.L.



ACTIVITÉS LOISIRS ET FÊTES

Vide grenier du 5 Mai



LA DANSE AVEC *Villebéon Danse*



Dans la salle des fêtes, le vendredi soir à partir de 19h30, l'association "Villebéon Danse" propose des cours de danse de salon (Valse - Rock - Tango - Chacha - bachata ...) pour débutant ou confirmé.

Venez découvrir nos cours (première séance gratuite)

Pour tous renseignements : 06 72 27 44 21



RETOUR SUR LA PARTICIPATION D'UN JEUNE VILLEBÉONNAIS AUX JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Un jeune homme de notre village a eu la chance d'être sélectionné pour porter le relais de la flamme paralympique lors de son passage à Fontainebleau le 27 Aout dernier. Edouard exprime son sentiment de fierté « je me suis rendu compte de l'importance de cet évènement unique et historique lorsque je me suis retrouvé sur le vaste parcours arboré du CNSD entouré de mon équipe ».

Je suis reconnaissant envers toutes les personnes qui m'ont accompagnées et qui m'ont permis de vivre quelque chose d'exceptionnel.

Cette merveilleuse journée fut riche en émotions, une expérience enrichissante et inoubliable qui restera gravée dans mon cœur.



LE PARADIS DES ENFANTS :



L'association joue un rôle essentiel dans la gestion des services périscolaires à Villebéon. L'association "Le Paradis des Enfants" continue de marquer de son empreinte la vie scolaire et communale de Villebéon. Cette structure locale, bien connue des familles, assure la gestion de l'accueil périscolaire et de la cantine pour les enfants scolarisés à l'école de Villebéon. Son engagement pour le bien-être des élèves et le soutien aux parents est indéniable.

Une association polyvalente : Le Paradis des Enfants ne se contente pas de gérer les temps périscolaires. L'association propose également un service de restauration scolaire, permettant aux enfants de bénéficier de repas équilibrés dans un cadre convivial. Cette approche globale vise à offrir un environnement stable et enrichissant aux élèves en dehors des heures de classe.

Initiatives créatives pour pérenniser la structure : face aux défis financiers que rencontrent de nombreuses associations, les membres du bureau du Paradis des Enfants ont fait preuve d'innovation et sont en constante recherche d'idées. Dans le but de préserver l'ouverture de la structure, ils ont développé un stand de desserts lors des manifestations des bars éphémères de Villebéon. Cette initiative originale permet non seulement de récolter des fonds, mais aussi de renforcer les liens avec la communauté locale.

Un engagement communautaire : les fonds récoltés lors de ces événements sont directement réinvestis dans l'association. Cette démarche témoigne de l'engagement des bénévoles et de leur volonté de maintenir des services de qualité pour les enfants de Villebéon. Elle illustre également l'importance de la solidarité et de l'implication citoyenne dans le maintien des structures associatives essentielles à la vie de la commune. Le Paradis des Enfants démontre ainsi sa capacité à s'adapter et à innover pour continuer à jouer son rôle crucial auprès des familles de Villebéon. Son action, qui va au-delà de la simple gestion du périscolaire, contribue à créer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants. La vente de viennoiseries organisée par l'association "Le Paradis des Enfants" est un moment convivial qui favorise les échanges entre les parents et les membres du bureau. Cet événement permet non seulement de renforcer les liens au sein de la communauté, mais également d'impliquer les parents dont les enfants ne sont pas

inscrits au périscolaire ou à la cantine.

Objectifs de la vente de viennoiseries ou des desserts lors des bars éphémères : renforcer les liens sociaux. Ces événements offrent une occasion aux parents de se rencontrer et d'échanger dans une atmosphère détendue.

Ouvert à tous : les parents dont les enfants ne profitent pas des services périscolaires peuvent également participer, tout comme chacun de nous, ce qui favorise l'inclusion au sein de l'association.

Soutien financier : les fonds récoltés lors de ces ventes contribuent à financer les activités et services proposés par l'association, garantissant ainsi la pérennité de ses actions. Cette initiative illustre l'engagement de l'association à créer un environnement accueillant et participatif pour toutes les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école de Villebéon. L'association "Le Paradis des Enfants" prévoit plusieurs événements tout au long de l'année scolaire, dont deux tombolas qui promettent d'attirer l'attention de tous.

Détails de la tombola de Noël : vente des tickets du 11 Novembre 2024 au 12 Décembre 2024

- 1^{er} lot : Un voyage en montgolfière, offrant une expérience inoubliable.
- 2^e lot : Quatre places pour le parc d'attractions Nigloland, idéal pour une sortie en famille ou entre amis.

Cet événement est une excellente occasion pour les parents de s'impliquer et de soutenir l'association. De plus, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué par des dons pour ces magnifiques lots. Leur générosité permet non seulement d'enrichir les activités proposées, mais aussi de renforcer le lien communautaire autour du "Paradis des Enfants". Ces initiatives visent à créer un environnement dynamique et participatif, tout en assurant le financement nécessaire pour maintenir et développer les services offerts aux enfants et à leurs familles. "Le Paradis des Enfants" organise également une tombola spéciale pour célébrer Pâques, offrant aux participants la chance de gagner un lot attractif :

Détails de la tombola de Pâques : vente des tickets du 15 mars 2024 au 08 Avril 2024.

Lot à gagner : Un œuf de Pâques, symbole de cette fête printanière, qui ravira les enfants et les familles. Généreusement offert par la chocolaterie « DES LIS CHOCOLAT » situé à Nemours. Cet événement est une belle occasion pour les parents et les enfants de se rassembler et de participer à une activité festive. Nous encourageons tous les membres de la communauté à s'impliquer et à soutenir cette initiative. Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui contribuent chaque jour au bon déroulement des activités, par leurs dons, leur présence, leur aide, afin de rendre tout cela possible. Leur générosité est essentielle pour le succès des activités organisées par l'association et pour le bien-être des enfants scolarisés à Villebéon.

ACTUS DE NOTRE VILLAGE

LE 14 JUILLET

Journée festive organisée par la municipalité à l'occasion du 14 juillet au bois des sapins. Mise à disposition de plancha, buvette assurée, et bonne humeur lors de cette journée.



BAR ÉPHÉMÈRE

Malgré une météo très perturbée cette année, notre bar éphémère à encore connu un franc succès.

Merci à tous et à toutes pour votre participation, cela va permettre une fois encore de pouvoir aider l'école et le Paradis des enfants.



UN PEU D'HISTOIRE COMMUNALE

La garde nationale à Villebéon.

La loi du 22 Mars 1831 rétablit la garde nationale.

Chaque commune possédait ainsi son détachement, à la tête duquel les officiers prêtaient serment de fidélité.

A Villebéon, ce serment a été recueilli par le maire M. Jean Baptiste PIERRE, le 26 mars 1831.

« L'an mil huit cent trente et un le vingt-six avril heure de quatre du soir, devant nous Jean Baptiste PIERRE maire de la commune de Villebéon, canton de Lorrez le Bocage, arrondissement de Fontainebleau département de Seine et Marne, sont comparus les sieurs MOMON Jean Claude âgé de cinquante-quatre ans, capitaine. LEROY Pierre Julien, âgé de trente-trois ans, lieutenant, RETIF Denis, âgé de cinquante-deux ans, sous-lieutenant, DESLANDES Jean Pierre âgé de quarante-cinq ans, sous-lieutenant, tous les quatre demeurant audit Villebéon et formant le corps d'officiers de la garde nationale de ladite commune, ont conformément à l'article cinquante-neuf de la loi du vingt-deux mars dernier sur la garde nationale, chacun séparément à haute et intelligible voix prêté serment dont la teneur suit : « je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume ».

COMMÉMORATIONS



Le 8 Mai



Le 11 Novembre

COLIS DE NOËL

Comme chaque année, la municipalité offre aux seniors un colis pour les fêtes de fin d'année.

Trois choix leurs étaient proposés : un colis gourmand, un coffret bien être, un bon d'achat pour un livre.



ÉTAT CIVIL

MARIAGES :



Mariage de M. Olivier Thierry
et M^{me} Kieffer Ingrid
le 07/09/2024



Mariage de M. Bussac Olivier
et M^{me} Jartin Elsa
le 05/10/2024



Mariage de M. Gibout Alain
et M^{me} Curel Christelle
le 05/10/2024

NAISSANCES :

Denis Maxence Hervé
& Denis Sandro Bernard
le 29/11/2024

DÉCÈS :

M. Thiry Jean-Christophe
le 01/03/2024

M^{me} Drouet épouse Golisset Germaine
le 14/04/2024

M. Percheron Claude
le 02/07/2024

M. Rigault Michel
le 01/08/2024

M^{me} Menin Renée
le 21/08/2024

M^{me} Thuau Odette
le 06/11/2024

*L'ensemble de l'équipe municipale
vous souhaite une bonne et heureuse
année 2025 !*

©APIDRONE

